

MUSÉE VIVANT DENON  
Chalon-sur-Saône

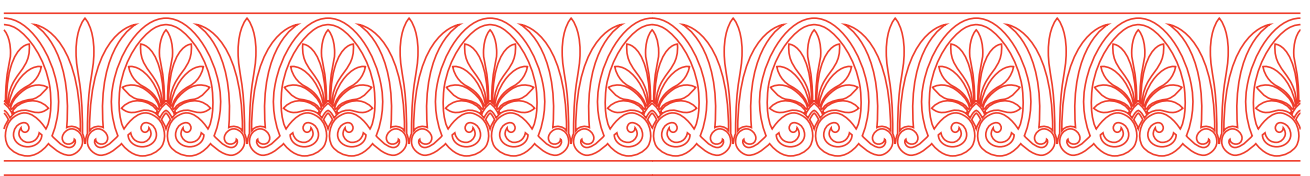
EXPOSITION  
11.05.23  
> 17.09.23

# LE NOBLE JEU

# DE L'ARC



# Sommaire



|                                        |       |
|----------------------------------------|-------|
| Communiqué de presse                   | p. 3  |
| Synopsis de l'exposition               | p. 5  |
| Autour de l'exposition                 | p. 11 |
| Organisation scientifique et technique | p. 13 |
| Partenaires et mécènes                 | p. 13 |
| Le musée Vivant Denon                  | p. 14 |
| Crédits photographiques                | p. 15 |



## LE NOBLE JEU DE L'ARC

11/05 – 17/09/2023

Musée Vivant Denon, Chalon-sur-Saône

L'exposition propose une découverte du monde de l'archerie traditionnelle, de son histoire et de ses pratiques, dont le tir Beursault et le Bouquet Provincial, qui sont classés à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel depuis 2015.

Utilisé par les peuples chasseurs-cueilleurs de la Préhistoire, l'arc est l'une des plus anciennes armes, dont les fragments les plus anciens datent de 10 000 av. J.-C.

La figure de l'archer, présente dans la mythologie et son iconographie, prend de l'importance au Moyen Âge avec l'essor de corporations d'archers, faisant office de milice bourgeoise et de garde civile pour défendre les villes et villages. L'efficacité de l'arc dans les batailles est démontrée avec force par les Anglais lors de la Guerre de Cent Ans (1337-1453), si bien qu'en 1448, le roi Charles VII crée le corps des francs-archers pour pouvoir disposer d'une troupe permanente d'hommes à pied, exempt de la plupart des impositions. La poudre prenant le pas sur la flèche, archers, arbalétriers et arquebusiers ne forment souvent qu'une même compagnie et délaissent peu à peu l'aspect militaire pour l'aspect ludique, non dénué d'importance sociale au sein des villes. La Révolution française dissout les compagnies d'arc mais elles se reconstituent dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle à des fins de loisirs.

Certaines de ces compagnies existent encore aujourd'hui (notamment en Bourgogne, en Picardie et en Île de France) et perpétuent les traditions des confréries (cérémonie d'intronisation des chevaliers de l'arc, abat-l'oiseau, tir Beursault, fête de la Saint-Sébastien, Bouquet Provincial) qui rythment la vie de ses membres.

Le musée Vivant Denon conserve des objets et les archives des compagnies d'archers de Sevrey, Saint-Marcel-lès-Chalon, Lux et Chalon-sur-Saône de 1781 à 1893, présentés pour la première fois au public, en lien avec le Bouquet provincial (rassemblement annuel des compagnies d'archers de France) qui a lieu à Mâcon le 14 mai 2023.

Pénétrez dans l'univers des confréries d'archers, et découvrez leur organisation, leurs codes, leur équipement et les pratiques de tir auxquelles les compagnies s'adonnent encore de nos jours.

Avec le concours du musée de l'Archerie de Crépy-en-Valois et de nombreux prêteurs des collections publiques ou privées, le musée Vivant Denon vous entraîne au cœur des compagnies de l'arc avec des documents, des œuvres et des objets inédits du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.

Grâce à nos collections et aux généreuses contributions de 21 prêteurs publics ou privés (parmi lesquels le musée de l'Armée, le Mobilier national, et le musée Bourdelle à Paris, le musée de l'Archerie et du Valois de Crépy-en-Valois, le musée du château de Compiègne, les musées des Beaux-Arts de Dijon, Dunkerque, Nîmes, la Fondation Calvet et la bibliothèque Ceccano d'Avignon,...), l'exposition présente un corpus de plus de 190 œuvres, objets et pièces d'archives liés à l'histoire de l'archerie traditionnelle. Parmi ces objets, une belle sélection d'arcs et d'équipements d'archers, dont le plus ancien exemple date du Néolithique.

Elle présente également le fonctionnement interne des compagnies d'archers, leur rôle social, les différents exercices de tir historiques qui sont encore pratiqués aujourd'hui.

L'exposition fait par ailleurs l'objet d'une publication de 72 pages reprenant les principaux textes et œuvres présentés dans l'exposition. S'appuyant sur l'analyse de ces archives, elle porte un éclairage nouveau sur l'histoire et le fonctionnement des compagnies d'archers des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles en Chalonais.

## Informations pratiques

### Coordonnées

musée Vivant Denon  
Place de l'Hôtel de Ville  
71100 Chalon-sur-Saône  
03 85 94 74 41  
musee.denon@chalonsursaone.fr  
www.museedenon.com  
Facebook, Instagram, Twitter : @museedenon

### Horaires

Ouvert tous les jours, sauf mardi et jours fériés  
de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30  
juillet et août : de 10h à 13h et de 14h à 18h

### Tarifs

Entrée gratuite pour l'exposition et les collections permanentes  
Visite commentée : 3,60€/adulte, gratuit – de 18 ans

### Visites guidées pour les groupes possibles sur demande

musee.denon@chalonsursaone.fr

### Contact presse, communication, mécénat

Audrey Lebeault  
Email : audrey.lebeault@chalonsursaone.fr  
Téléphone : 03 85 94 21 46 / 06 70 88 47 51

### Illustrations

Visuels HD pour la presse disponibles sur demande

# Synopsis de l'exposition



## Le Centaure et le Sagittaire

L'exposition s'ouvre sur la constellation du Sagittaire, qui prend la forme d'un centaure dans l'iconographie, créature hybride mi-homme, mi-cheval, tirant à l'arc. Étymologiquement, Sagittarius signifie « homme à la flèche » ou « archer ».

## Les peuples de chasseurs-cueilleurs et l'arc à la Préhistoire

Utilisé par les peuples de chasseurs-cueilleurs à la Préhistoire, l'arc est une arme de jet destinée à la chasse, à la pêche ou au combat. Il remplace progressivement la sagaie et son propulseur, plus lourds et moins précis, quoique plus puissants. De plus, l'expansion des forêts denses rend leur usage moins aisé : l'arc permet d'atteindre une cible isolée et distante avec une grande discrétion. Il est généralement réalisé en bois, de même que les hampes des flèches ; ces éléments ne se conservent que dans des milieux humides, tels les tourbières et les sites lacustres. Les fragments d'arcs les plus anciens ont été découverts dans la tourbière de Stellmoor, en Allemagne, près de Hambourg (10 000 av. J.-C.), et les pointes de flèches les plus anciennes découvertes hors d'Afrique ont été mises au jour dans la grotte Mandrin, dans la vallée du Rhône : ces milliers de petites pointes de silex sont vieilles de 54 000 ans.



1.

## Archers et héros divins

Cette section de l'exposition présente quelques grandes figures de héros et divinités de la mythologie dont l'attribut était l'arc : Apollon lors de son combat contre le serpent Python, Hercule lors de son combat contre les oiseaux du lac Stymphale, Cupidon qui blesse les cœurs en leur donnant de l'amour, Artémis la déesse chasseresse, Pâris qui tue Achille d'une flèche dans le tendon, Ulysse qui est le seul à pouvoir bander l'arc royal à son retour à Ithaque, les Amazones qui conjuguent adresse, agilité et souplesse dans l'usage de l'arc, etc.



2.

## L'archerie au Moyen Âge

Dès le VI<sup>e</sup> siècle, l'arc est adopté par les Francs à la guerre, bien que son utilisation n'ait pas été généralisée avant la fin du VIII<sup>e</sup> siècle. Les archers sont souvent les soldats les moins payés d'une armée, ou sont recrutés parmi les paysans.





3.

Charlemagne exige de ses soldats qu'ils soient équipés, en plus de leurs armes habituelles, « d'un arc avec deux cordes et douze flèches ». À sa mort en 814, ces ordonnances qui régissent l'équipement tombent en désuétude, mais les invasions des Normands qui excellent au tir à l'arc redonnent vie à cette arme.

Aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles les archers font partie de milices bourgeoises et leurs confréries prospèrent en même temps que les libertés communales. Elles forment une sorte de garde civile prête à répondre à l'appel du roi.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, naît le début de la codification de la pratique de l'arc par Louis dit le Gros puis par Louis IX dit Saint Louis dont l'ordonnance de 1260 qualifie le tir à l'arc de « noble exercice ».

Lors de la Guerre de Cent Ans (1337 – 1453), les Anglais ayant appris à utiliser l'archerie comme élément de domination tactique avec leurs arcs droits, défont les armées françaises à la bataille de Crécy en 1346 puis à la bataille de Poitiers en 1356. Les erreurs de l'armée française à Crécy et à Poitiers sont reproduites et en 1415, à Azincourt, la chevalerie française est décimée par les archers du roi d'Angleterre.

Au XV<sup>e</sup> siècle, suite aux défaites sur les champs de bataille, les confréries d'archers sont instituées.

Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, plusieurs réformes militaires apparaissent sous le règne de Charles VII, notamment la création de la milice des francs-archers (exemptés de l'impôt) qui lui permettent de reprendre la Normandie. La Guerre de Cent Ans prend fin.

En 1466, Louis XI réforme cette institution en augmentant ses effectifs. Les francs-archers furent engagés pour la première fois au cours de la bataille de Guinegatte durant laquelle ils révélèrent leur inefficacité par manque de cohésion et d'organisation. Face à cette défaite et à l'évolution des armes à feu, en 1481, les francs-archers sont dissous. Les archers sont remplacés par les arquebusiers.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la Révolution française met fin aux compagnies d'arc par décret de l'Assemblée nationale en 1789. Dès lors, la grande majorité des archers est incorporée à la garde nationale. La Chevalerie d'arc forme à nouveau des compagnies mais sans statuts militaires. Le tir à l'arc devient un loisir.



4.



5.

### Le noble jeu de l'arc

Depuis le Moyen Âge, les chevaliers des nobles jeux se doivent d'appartenir à une confrérie de Saint-Georges, Saint-Sébastien, Sainte-Barbe, selon qu'ils tirent à l'arbalète, à l'arc ou à l'arquebuse. Toutefois, les chevaliers des nobles jeux appartiennent à des associations purement civiles. Certaines autorités municipales peuvent disposer de combattants qui relèvent d'un quartier ou d'un métier et qui s'équipent à leur frais selon leur condition et leur niveau de fortune : ils sont dévolus à la sécurité (assurer l'ordre, maintenir le guet), l'une des priorités à la fin du Moyen Âge. Les milices urbaines, vantées par les chroniqueurs, à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, deviennent

rapidement inadaptées aux contraintes de la guerre (manque de discipline et de professionnalisme) et se plient peu volontiers aux exigences des princes territoriaux.

À partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les autorités politiques et religieuses, cherchent à confiner les nobles jeux dans la sphère ludique, craignant que des associations composées de particuliers puissent se réunir en armes librement. Bénéficiant d'exemptions fiscales et de service dans la garde bourgeoise, les chevaliers recherchent toutefois la reconnaissance des élites et le patronage des représentants civils et militaires du roi.

Le noble jeu de l'arc connaît une apogée au cours des années 1730 ; vingt ans plus tard, un affaiblissement des sociétés est notable en raison d'une moindre diversité sociale de ses membres. Soucieux de conserver leurs traditions et rituels chevaleresques, les jeux de l'arc réglementent strictement tous les débordements s'affirmant comme des écoles du contrôle volontaire de soi, de soumission librement consentie à la loi et à la reconnaissance du groupe. Le chevalier prête serment sur les Saintes Écritures de se conduire de manière chevaleresque, désintéressée, de respecter ses pairs ; il doit se détourner des écarts de langage ou de mauvais gestes, inadmissibles au jardin, espace « sacré », pour que règnent « concorde et union », « honneur et adresse ».

Ces règles strictes n'excluent pas pour autant la convivialité, l'esprit d'entraide, de solidarité et de fraternité, qui préside aux relations entre les archers. Elles forgent « le sentiment de vivre ensemble dans l'exception ».



6.

### L'archerie chalonnaise (1781-1893)

Dès 1360, l'existence d'une corporation d'archers est attestée à Chalon-sur-Saône ; le 23 octobre 1578, le Conseil de Ville décide que les rois des corporations des archers, arbalétriers et arquebusiers sont pendant l'année où ils portent ce titre, exempts de toutes les charges de la ville. Jean Nanty, imprimeur du Roi, édite en 1710, les « Règlements et statuts du noble jeu de l'arc de Chalon-sur-Saône », en 39 articles. Le terrain d'exercice au cours des siècles varie du faubourg de Saint-Jean-de-Maizel au pied de la Citadelle puis entre la place de l'Étape et le canal de Gloriette. La dispersion des archers en 1793 n'est que de courte durée puisqu'ils sont rétablis en 1813 et éditent de nouveaux statuts ; ils optent alors pour les petits prés de Sainte-Marie afin de s'exercer au tir à l'oiseau. Cette section reprend de façon chronologique les faits marquants de l'histoire des compagnies d'archers chalonnais.



7.

### Devenir chevalier de l'arc en 1813

Dans la première salle de l'exposition, la scénographie évoque une « chambre des secrets » des chevaliers du jeu de l'arc en 1813. Pour cela, le musée Vivant Denon s'est basé sur les archives du Corps-mère du Jeu de l'arc de Saint-Marcel qu'il conserve, et qui présentent le déroulé d'une cérémonie d'intronisation

de l'époque. L'ouvrage décrit la décoration de la pièce, les objets qui s'y trouvaient, le positionnement des personnes assistant à la cérémonie, et les différentes étapes et paroles prononcées. Cette cérémonie était alors secrète, seules les personnes déjà intronisées chevalier de la compagnie pouvaient y assister.

### Le champ d'exercice ou jardin d'arc

La deuxième salle de l'exposition est organisée autour d'une évocation d'un jardin d'arc, espace dans lequel les archers s'entraînent au tir Beursault. Elle présente les différentes pratiques autour du tir à l'arc traditionnel.

Le jeu d'arc s'appelle officiellement Beursault depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il se présente toujours sous la même forme. Il se compose de deux buttes ; le plus souvent couvertes d'une toiture en auvent qui a le double avantage de protéger les tireurs contre les intempéries et de conserver les buttes en état. La distance d'une butte à l'autre est fixée à cinquante mètres. Elles sont aménagées en fond avec de la paille compressée sur laquelle est placée la carte.

Le pas de tir est matérialisé au sol à environ deux mètres en avant de chaque butte. La butte située la plus près du Logis est la butte maîtresse, l'autre est la butte d'attaque. Elles sont reliées entre elles par une allée dite du Roy délimitée par seize gardes en bois pour protéger les archers d'un coup malheureux. De part et d'autres des gardes, les allées des Chevaliers, les archers les empruntent pour se rendre en sécurité d'une butte à l'autre.

Les parties se disputent en quarante flèches.

### Le tir à l'oiseau ou papegai

Chaque année, un peu avant Pâques, chaque Compagnie organise un tir particulier qui consiste à abattre un petit oiseau de bois (le « papegai ») accroché sur une perche. L'archer qui a réussi ce coup heureux est alors proclamé « Roy » de la Compagnie pour un an. Ce titre est honorifique. Le Roy n'assume aucune fonction particulière mais il occupe toujours la première place dans les cérémonies officielles, arborant une écharpe rouge en sautoir. Si un archer particulièrement habile parvient à abattre l'oiseau trois années de suite, il devient alors, à vie : Empereur.

C'est un jeu remontant à l'Antiquité. Homère narre la distraction dans l'*Illiade*, puis l'*Odyssée*.

L'exposition présente une sélection d'oiseaux (fabriqué par le Roy de l'année précédente) et de cartes ayant servi à l'abat-oiseau.

### Le Bouquet provincial

Il s'agit à la fois d'une fête très populaire mais aussi d'une saison de compétition. La fête en elle-même a généralement lieu un dimanche du mois de mai, en extérieur : tous les habitants et commerçants y participent, notamment en décorant les rues, les maisons et les monuments de la ville. Les compagnies



8.



9.



10.





11.

paradent dans la ville avec leurs emblèmes et les chevaliers de l'arc défilent par grade. Cette célébration se poursuit par un concours de tir Beursault organisé par la compagnie d'arc qui reçoit toutes les fins de semaine de mai à septembre les autres compagnies participantes dans son « jeu d'arc », où se trouvent deux cibles à 50 mètres l'une de l'autre, l'archer tirant une flèche alternativement sur l'une puis sur l'autre cible.

Les « bouquets provinciaux » sont organisés, chaque année, dans une ville différente sur le territoire où les traditions du « noble jeu de l'arc » sont encore particulièrement présentes, (Picardie, Île-de-France, Bourgogne).

Le dimanche 14 mai 2023, le Bouquet Provincial se tiendra à Mâcon et ce ne sont pas moins de 3000 archers de France qui sont attendus pour lancer la saison de compétition. Les prix seront remis au mois d'octobre aux meilleurs archers de chaque catégorie.

### Les confréries de saint Sébastien

Sébastien est citoyen de Milan, en Italie. Militaire de carrière, il est pris d'affection par les empereurs Dioclétien et Maximien Hercule, qui le nomment centurion. Durant la persécution de Dioclétien, il est exécuté sur ordre des souverains pour avoir soutenu ses coreligionnaires dans leur foi et accompli plusieurs miracles.

D'abord attaché à un poteau et transpercé de flèches, il est finalement tué à coups de verges après avoir miraculeusement guéri la première fois, grâce aux soins prodigués par sainte Irène.

Les références au martyr par sagittation (mise à mort par tir à l'arc) n'apparaissent que vers l'an 1000, mais elles s'imposent progressivement jusqu'à faire oublier que saint Sébastien est mort sous des coups de bâton.

Son culte a débuté au IV<sup>e</sup> siècle pour culminer à la fin du Moyen Âge, aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, période des grandes épidémies de peste qui virent la fondation de nombreuses confréries de Saint-Sébastien.

Les membres des confréries d'archers font ainsi du saint leur intercesseur privilégié, pour leur propre salut et par extension celui de tous ; cette fonction de protection s'affiche notamment aux portes des villes, endroits stratégiques où sont édifiées les chapelles ou maisons de la confrérie. Elle se décline à travers des événements collectifs tels les grandes processions des confréries avec bannières et « chandelles » faisant suite à des vœux ou aux *Jeux ou mystères de Monsieur saint Sébastien* (Chalon-sur-Saône, mars 1497).



12.



13.



14.



15.



16.



17.

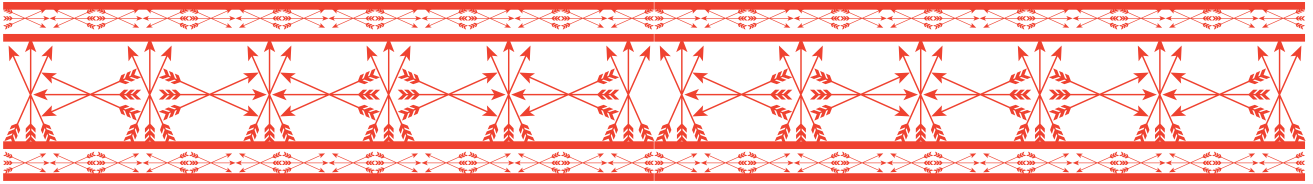


18.



19.

# Autour de l'exposition



20.

Pendant toute la durée de l'exposition, des animations sont organisées à l'intention du grand public : **visites guidées** pour les individuels, les groupes, les scolaires et les familles, **ateliers jeune public** autour du thème de l'archerie et de ses symboliques (décoration de cibles, d'oiseaux, essais de tir à l'arc...), **conférences, démonstrations, rencontres**, lien avec les classes pratiquant le tir à l'arc en sport...

Retrouvez le programme complet des animations sur notre site internet :

[www.museedenon.com](http://www.museedenon.com)



21.

Pour la **Nuit européenne des Musées** le 13 mai, le musée propose des visites flash de 40 min l'exposition, pour une première découverte des œuvres et de la thématique.

Le musée sera présent au **Bouquet provincial** à Mâcon le dimanche 14 mai pour présenter et communiquer sur l'exposition. Il s'agit du rassemblement annuel des confédérations d'archers de France, et compte 3000 à 4000 participants.

Pour une première approche de l'exposition, une **conférence inaugurale** ayant pour thème « Les compagnies des nobles jeux de tir en Bourgogne sous l'Ancien Régime » est proposée le 15 mai par Thomas Fressin, docteur et maître de conférences en Histoire moderne. Elle est organisée par la Société des Amis du musée Denon.

Pour les **Journées Européennes du Patrimoine** les 16 et 17 septembre, le musée propose des démonstrations de tir à l'arc pour tout public, en partenariat avec la Compagnie des Francs-Archers de Chalon-sur-Saône.

L'exposition fait l'objet d'une **publication** de 72 pages, que vous pouvez vous procurer à la boutique du musée au prix de 16€.

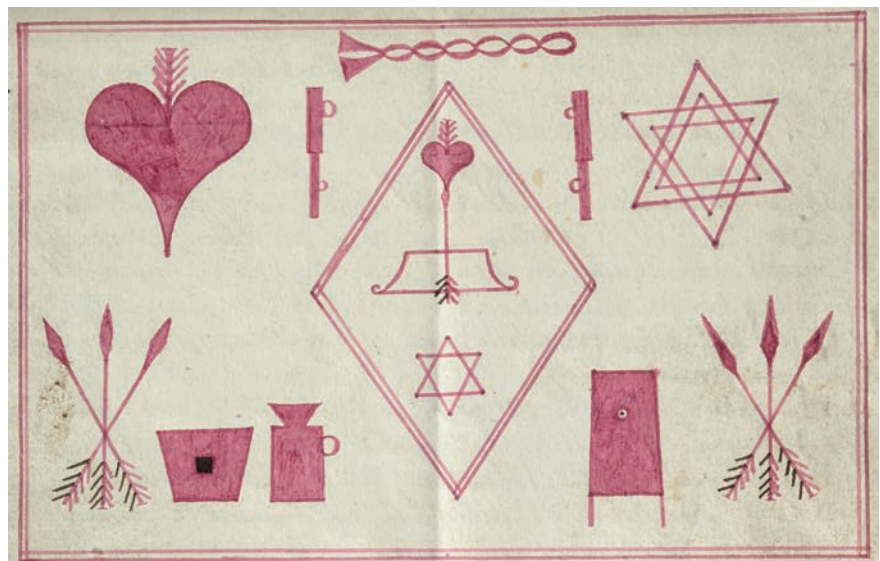


22.



Découvrez au sein de notre **boutique** une sélection d'articles autour de l'exposition pour petits et grands : publication de l'exposition, livres spécialisés, ouvrages jeune public, arcs en bois pour enfants, ...

Les bijoutières de l'Atelier Bijou Créatif (32 rue aux Fèvres) ont travaillé pendant plusieurs mois pour créer une **collection de bijoux** intitulée « Le triomphe de Cupidon », inspirée de l'exposition Le Noble jeu de l'Arc. Retrouvez leur collection au sein de leur boutique-atelier.



23.



# Organisation scientifique et technique



## Commissariat scientifique

Brigitte Maurice-Chabard  
G rard Bierry

## Partenaire

Cette exposition est organis e en partenariat avec le mus e de l'Archerie et du Valois de Cr py-en-Valois.

## Les pr teurs

Autun, mus e Rolin  
Auxonne, mus e Bonaparte  
Avignon, biblioth que Ceccano -  
 tablissement public communal Fondation Calvet  
Chalon-sur-Sa ne, archives municipales  
Chalon-sur-Sa ne, Centre hospitalier William Morey  
Chalon-sur-Sa ne, Compagnie des Francs-Archers  
Chalon-sur-Sa ne, mus e Vivant Denon  
Chalon-sur-Sa ne, Soci t  d'Histoire et d'Arch ologie (SHAC)  
Compi gne, mus e national du ch teau de Compi gne  
Cr py-en-Valois, mus e de l'Archerie et du Valois  
Dijon, mus e des Beaux-arts  
Dunkerque, mus e des Beaux-Arts  
 trigny, Compagnie des Archers  
Lons-le-Saunier, mus e arch ologique

M con, archives d partementales de Sa ne-et-Loire  
Nevers, mus e de la Fa ence et des Beaux-Arts - Fr d ric Blandin  
N mes, mus e des Beaux-Arts  
Paris, Mobilier national  
Paris, mus e de l'Arm e  
Paris, mus e Bourdelle  
Collectionneurs priv s

## Graphisme de l'exposition

Savannah Lemonnier

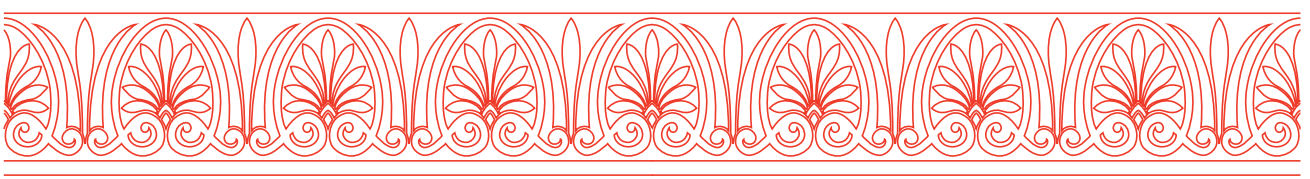
## Partenaires et m c nes

Outre les pr teurs sans la g n rosit  desquels l'exposition ne pourrait avoir lieu, le mus e Vivant Denon de la ville de Chalon-sur-Sa ne a re u le soutien des partenaires institutionnels et priv s suivants :

Minist re de la Culture  
R gion Bourgogne Franche-Comt   
D partement de Sa ne-et-Loire  
Ville de Chalon-sur-Sa ne

Soci t  des Amis du mus e Denon  
Association Abigail Mathieu  
Compagnie des Archers d' trigny  
Ronde de Bourgogne des Chevaliers de l'Arc  
Compagnie des Francs Archers Chalonnais  
Compagnie des Archers Chagnotins

# Le musée Vivant Denon



À l'origine, en 1821, Chalon-sur-Saône fut parmi l'une des premières villes de France à créer une école gratuite de dessin dans un bâtiment situé place des Carmes (actuelle place Saint-Pierre), construit en 1757 pour les Ursulines ; elle conservait une collection d'œuvres d'art servant de modèles à l'enseignement artistique.

En 1866, Jules Chevrier, commerçant et conseiller municipal chalonnais, obtient la création d'un musée consacré aux richesses du patrimoine ; celui-ci s'installe dans les murs de l'école de dessin, qui déménage rue Fructidor. Baptisé musée Vivant Denon en l'honneur du grand homme natif de Chalon (1895), il présente des collections beaux-arts, archéologiques et de sciences naturelles avec l'ambition encyclopédique de l'époque.

En 1957, on lui adjoint l'ancienne école de filles, située rue Boichot. De 1982 à 2000, le conservateur Louis Bonnamour réalise des opérations de recherches subaquatiques dans la Saône, inédites en Europe, enrichissant notablement les collections de la section archéologie qui dresse un panorama de l'occupation humaine du Val de Saône, de la Préhistoire à nos jours.

Le musée Vivant Denon est riche de plus de 25 000 objets archéologiques, 11 000 sculptures, peintures, œuvres graphiques et objets ethnographiques.



# Crédits photographiques

1. Aignan-Thomas Desfriches, *Tir à l'arc*, 1758, pierre noire et lavis brun sur papier © Musée des Beaux-Arts de Dijon
2. Antoine Bourdelle, *Héraklès*, 1906-1909, bronze © musée Bourdelle - Jean-Olivier Rousseau
3. Anatole Devosge, *L'Éducation de Camille*, 4<sup>e</sup> quart du XVIII<sup>e</sup> - 1<sup>er</sup> quart du XIX<sup>e</sup> siècle, huile sur toile © Musée des Beaux-Arts de Dijon-François Jay
4. Arc néolithique de Châlain, bois d'if taillé © Musée d'Archéologie du Jura, Lons-le-Saunier - Pierre Guenat
5. Bernard Joseph Pieters, *L'Éducation d'Achille*, vers 1845, huile sur toile © Dunkerque, musée des Beaux-Arts
6. *Bastien*, emblème d'une compagnie d'archers, XVIII<sup>e</sup> s. © musée Vivant Denon - Juliette Rollier
7. Blason de la corporation des archers, chapelle de la confrérie des Vingt-Quatre, Cathédrale Saint-Vincent © Ville de Chalon-sur-Saône - Julien Piffaut
8. Cible d'honneur de la Compagnie d'arc de Chantilly, 1777 © musée de l'archerie et du Valois, Crépy-en-Valois
9. Cible d'honneur de Pierre Goulas de la Compagnie de Douy-la-Ramée, 1803 © musée de l'archerie et du Valois, Crépy-en-Valois
10. Cordon-insigne de chevalier de l'arc, XIX<sup>e</sup> siècle, textile © musée Vivant Denon - Philip Bernard
11. Ferdinand Barbedienne, Achille Collas, *Eros bandant son arc*, XIX<sup>e</sup> siècle, bronze © Musée des Beaux-Arts, Nîmes-Florent Gardin
12. D'après Lucas De Leyde, manufacture des Gobelins, *Le mois de mai ou le Tir à l'arc*, 1767-1770, tapisserie de haute-lisse © Mobilier national-Isabelle Bideau
13. Duc (?), *Vénus et l'amour*, 4<sup>e</sup> quart du XIX<sup>e</sup> siècle, miniature sur ivoire © musée Vivant Denon
- 14 et 1<sup>ère</sup> de couverture. Manuscrit 2657, folio 6v, conservé par Avignon Bibliothèques (Ville d'Avignon) - Etablissement public communal - Fondation Calvet © cliché IRHT-CNRS
15. Manufacture indéterminée, Vase rouleau à décor mythologique, *Vénus et Adonis*, 4<sup>e</sup> quart du XVII<sup>e</sup> siècle, faïence © musée de la faïence et des beaux-arts - Frédéric Blandin, Nevers
16. Oiseau de la Compagnie des francs-archers de Vic-sur-Aisne, 1955, bois peint © musée de l'archerie et du Valois, Crépy-en-Valois
17. Jean-Adrien Guignet, *Les tireurs d'arc*, avant 1851, huile sur bois © musée Rolin, Autun
18. Oiseau pour l'abat-oiseau, XIX<sup>e</sup> siècle, bois et métal peints © musée de l'archerie et du Valois, Crépy-en-Valois
19. Gustave Moreau, *Hercule et les oiseaux du lac de Stymphale*, XIX<sup>e</sup> siècle, aquarelle © musée des Beaux-Arts de Dijon - Hugo Martens
20. Manufacture de Sèvres, vase de la 1<sup>ère</sup> Compagnie d'arc de Béthisy-saint-Martin, 1947, porcelaine © musée de l'archerie et du Valois, Crépy-en-Valois
21. Collier de Roi d'une compagnie de Flandres françaises avec saint Joseph et papegay, XVIII<sup>e</sup> siècle, argent ciselé © musée de l'archerie et du Valois, Crépy-en-Valois
22. Louis Nolet, *Règlement & Statuts du Noble & ancien jeu de L'arc de Saint Marcel*, art 39, 1781 (détail) © Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône
23. François-Martin Dard, *Catéchisme et règlements du noble et ancien jeu d'arc de Sevrey en 1547*, 1824, encre rouge sur papier © musée Vivant Denon - Philip Bernard
24. Édouard Lescauwaert, *Saint Sébastien*, statue provenant du décor du Café des Archers à Dunkerque, 1860, bois © Dunkerque, musée des Beaux-Arts